



Cresus Facturation

5.1 - Comptabiliser des factures

5.1 - Comptabiliser des factures

-  Cliquez l'icône de comptabilisation ou utilisez la commande *Fichier-Comptabiliser* :

Comptabiliser les écritures ✕

Choix de l'opération

Comptabiliser
 Les fact émises
 Les fact reçues

jusqu'au

Refaire la comptabilisation
 depuis le

jusqu'au

Il n'est pas nécessaire d'annuler les séries au préalable. Une nouvelle série les remplace automatiquement.

Annuler la dernière comptabilisation

Exécuter

Annuler

Aide

Préfixes

Groupe

Factures émises (débiteurs)

Factures reçues (créanciers)

Référence

Factures émises (débiteurs)

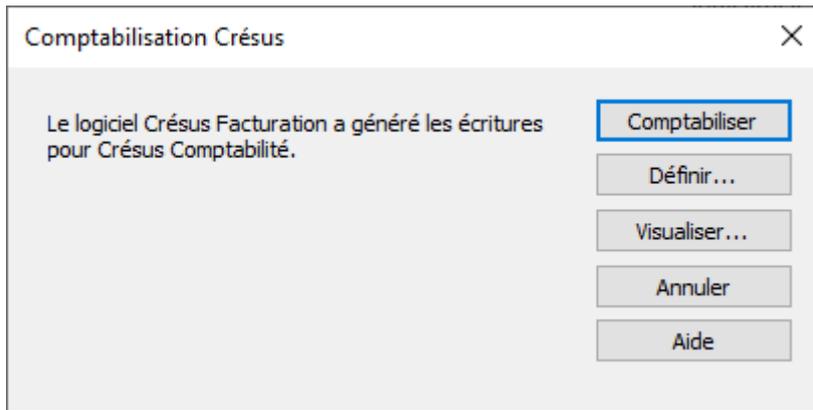
Factures reçues (créanciers)

Enregistre le fichier après comptabilisation

- Si vous traitez des factures débiteurs et créanciers, vous pouvez choisir de ne préparer qu'une partie des écritures.
- Entrez la date limite des écritures à préparer.
- Cliquez *Exécuter*.

Si vous travaillez dans l'exemple, Crésus Facturation connaît déjà la comptabilité cible. Si ce n'est pas le cas, vous devrez définir quel fichier de comptabilité doit recevoir les écritures générées.

Le dialogue suivant permet, entre autres, de visualiser les écritures générées avant de les passer à la comptabilité :



La commande *Comptabiliser* met les écritures à disposition de Crésus Comptabilité. Pour les y intégrer, il faut ouvrir la comptabilité et utiliser la commande *Fichier-Comptabiliser*.

Le processus de comptabilisation se déroule donc par sessions, chaque session de comptabilisation pouvant comporter de nombreuses écritures. Crésus enregistre la date et le numéro de session dans l'onglet *Finances* des factures, ce qui facilite entre autres la décomptabilisation (§5.2 Décomptabiliser des écritures).

